



# PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueils de loisirs et périscolaire

**Escal' Jeunes de  
Mittelhausbergen**

Siège : 1 rue du Moulin, 67205,  
Mittelhausbergen

**2023-2024**

## TABLE DES MATIERES

<b>PRESENTATION DE L'ESCAL' JEUNES</b>	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DE L'ALEF</b>	<b>3</b>
<b>LE PROJET EDUCATIF DE L'ESCAL' JEUNES.</b>	<b>5</b>
<b>Les STRUCTURES D'ACCUEILS PERISCOLAIRES</b>	<b>5</b>
De 3 à 6 ans : Le périscolaire maternelle	5
De 6 à 11 ans : le périscolaire primaire	9
<b>Les Projets clubs</b>	<b>11</b>
présentation	11
Le point d'orgue aux projets : les soirées clubs	11
<b>L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</b>	<b>13</b>
Personnel de l'association	13
Les missions de chacun en fonction des postes	14
Les modalités de l'organisation de l'équipe d'animation.	15
<b>ACCUEIL DE LOISIRS &amp; Mercredis</b>	<b>16</b>
LES LOCAUX.	16
LES PERIODES D'OUVERTURE.	17
LE PUBLIC ACCUEILLI.	17
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	17



## PRESENTATION DE L'ESCAL' JEUNES

Créée en septembre 1987, L'Escal'Jeunes est une association dont le bureau est situé au 1, rue du Moulin 67206 Mittelhausbergen. Elle comprend plus 132 familles membres et compte plus de 160 enfants inscrits.

L'association compte à ce jour 14 salariés, avec pour ambition d'être au cœur de la vie des familles Elle est en étroite collaboration avec les différents acteurs (mairie, associations...) afin de proposer le meilleur dispositif d'accueil et d'accompagnements aux familles de Mittelhausbergen et environs.

C'est une structure juridique à but non lucratif (loi 1908) inscrite au Tribunal d'Instance de Schiltigheim, bénéficiant du soutien et des subventions de la ville et de la CAF. L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de parents d'élèves bénévoles élu pour une durée de 3 ans.



Adresse du siège de l'association : 1 rue du Moulin 67206 MITTELHAUSBERGEN

Téléphone : 03.88.56.09.49 / 07.83.94.88.10

Courriel : [escaljeunes67@gmail.com](mailto:escaljeunes67@gmail.com)

Site Internet : <https://association-escal-jeunes.fr>

L'Escal Jeunes est également affiliée à l'ALEF (Association Familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation). Elle assure un soutien administratif et logistique pour la gestion des accueils périscolaire et des Accueil de loisirs sans hébergement.

## PRESENTATION DE L'ALEF

Créée en 1977, l'A.L.E.F., Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation, est un organisme départemental d'Accueil de Loisirs et d'Action Familiale.

Pour l'A.L.E.F., les loisirs des enfants sont des moments privilégiés pour apprendre et comprendre. Et c'est autour d'une idée forte : « *permettre aux enfants de participer à des activités intéressantes et innovantes* », avec pour corollaire le refus de ne proposer aux enfants que des lieux de garderie et des activités passe-temps, que l'association s'est créée puis développée.



**Raison sociale** : Association familiale de Loisirs Éducatifs et de Formation

**Sigle** : A.L.E.F.

**Adresse** : 21 allée de l'Économie - Z.A. du Kochersberg - BP 10024 - 67370 - WIVERSHEIM



**Téléphone** : 03 88 30 42 09

**Courriel** : [alef@alef.asso.fr](mailto:alef@alef.asso.fr)

**Fax** : 03 88 30 77 26

**Site Internet** : [www.alef.asso.fr](http://www.alef.asso.fr)

## LE PROJET EDUCATIF DE L'ESCAL'JEUNES.

L'association Escal' Jeunes a pour ambition, en marge de l'enseignement scolaire, d'aider les enfants à développer leurs sens, enrichir leurs connaissances, aiguiser leur curiosité. L'accueil de loisirs vise à accueillir des enfants de tous les milieux, sans aucune distinction.

L'équipe d'animation se doit d'être constamment à l'écoute des enfants afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes mais également veiller à leur sécurité physique et morale.

L'animateur est un acteur social et un pédagogue. C'est une personne ayant des capacités à s'adapter aux différents publics. C'est quelqu'un qui a des valeurs et des convictions, qui est capable de mettre au service des autres un certain savoir-être et savoir-faire.

Il est également compagnon de jeu, disponible et attentif, capable de mettre l'enfant en confiance, il doit le pousser à développer ses richesses, à se sentir bien au sein de la structure.

En tant qu'acteur de la co-éducation, il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants dont il a la charge. En établissant un cadre sécurisant pour les enfants il peut les accompagner vers une émancipation et atteindre les intentions éducatives établies en équipe.<sup>1</sup>

## LES STRUCTURES D'ACCUEILS PERISCOLAIRES

### DE 3 A 6 ANS : LE PERISCOLAIRE MATERNELLE



---

<sup>1</sup> Ces intentions sont détaillées ci-après

---

## DESCRIPTIF DES LOCAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Situé dans le même bâtiment que l'école maternelle, le centre dispose d'une porte qui fait le lien direct avec l'école. Doté d'un bel espace extérieur et équipé d'une aire de jeux qui fait le bonheur des enfants lorsque le temps y est favorable.

---

## LES LOCAUX :

- Une salle de restauration et d'animation.
- Une mezzanine.
- Une salle de cuisine.
- Des sanitaires.
- Le bureau de la direction.

---

## LES ESPACES COMPLEMENTAIRES :

- Un grand espace de jeux à l'extérieur.
- Une salle de sieste commune avec l'école.
- Une salle de jeux / motricité.

---

## CAPACITE MAXIMUM DE LA STRUCTURE.

- La capacité maximum sur les temps de la pause méridienne ainsi que sur les temps périscolaires du soir est de 35 enfants, dû au procès-verbal de la commission de sécurité du bâtiment.
- Celle-ci est déclarée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

---

## LES PERIODES D'OUVERTURE.

- L'accueil périscolaire se fait les lundis, mardis, jeudi et vendredi sur l'année scolaire.
- Les horaires d'accueils sont de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30 ; les animateurs prennent en charge les enfants dès la sortie des classes.

---

## LE PUBLIC ACCUEILLI.

### AGE DES ENFANTS :

De 3 à 6 ans scolarisés dans la commune de Mittelhausbergen, petites et moyennes sections de la maternelle.

## LE CADRE ET LA LOI

La réglementation de l'accueil collectif éducatif de mineur.

- ➔ 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans en périscolaire.

---

## L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

« Tous les enfants ont les mêmes droits et notamment celui d'accéder aux loisirs. L'enfant en situation de handicap pourra être accueilli, avec la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé défini avec la famille et si besoin, les intervenants spécialisés, (médecin, éducateur.).

L'adaptation sera recherchée pour permettre l'accession au maximum d'activités. Suivant les situations, il pourra être indispensable de mettre en place des moyens de compensation du handicap (matériels, humains). » Le but est de permettre aux enfants en situation de handicap de ne pas se sentir à l'écart, et d'être intégré au reste du groupe.

---

## L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS

L'accueil des enfants de moins de six ans se fait dans une seule salle qui est utilisée comme salle de restauration durant la pause méridienne, et comme salle d'activités sur les temps périscolaires ; les espaces extérieurs sont utilisés au maximum afin de répondre aux besoins des enfants de se dépenser, de jouer, de courir après une journée à l'école.

Elle dispose de trois niveaux de tables et de chaises adaptés aux besoins de chaque tranche d'âge.

Un espace de jeux et jouets est également à disposition des enfants mais également une table ou deux pour les activités de dessins ou de coloriage pour proposer un libre choix et un accès d'activités libres.

Des canapés et fauteuils sont disposés dans la salle à côté d'une bibliothèque afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de se reposer, de lire (avec ou sans animateur).

Durant les activités du soir les enfants ont les possibilités de jouer librement et toujours sous l'encadrement d'un adulte dans ces différents espaces dédiés, mais aussi de participer aux multiples activités proposées par l'équipe d'animation.

L'espace est aménagé afin que les enfants puissent s'approprier les locaux, se déplacer de manière autonome et choisir dans un panel d'activités.



---

## L'ACCUEIL DU MIDI DE 11H30 A 13H30 :

L'équipe d'encadrants est constituée de 4 animateurs. Avant l'arrivée des enfants l'équipe prépare la salle de restauration. Une mise en place des tables, chaises, couverts, cruches d'eau, pain est ainsi fait chaque matin avant de récupérer les enfants dans les salles de classe.

La gestion du repas est pilotée par chacun des animateurs avec une organisation bien précise. Les rôles de chacun permettent un service rapide et toujours un contrôle visuel sur

les enfants.

Préparation des plats, prise de température et des échantillons des aliments, accompagnement des enfants lors de la prise du repas. Toutes ces procédures ont été mises en place

L'accompagnement, se fait depuis la prise en charge des enfants dès leurs sorties de classe jusqu'à leur retour en classe. L'équipe d'animation installent également les enfants en Petite section à la sieste, jusqu'au relais pris par l'école.

Un service de repas a une durée environ 45 minutes, le reste du temps est dédié à la récréation et aux activités / jeux.

---

### L'ACCUEIL DU SOIR DE 16H A 18H30 :

L'équipe d'encadrants est constituée de 3 animateurs.

Avant l'arrivée des enfants l'équipe prépare la salle et aussi le goûter qui est fourni par le centre. Un suivi sanitaire de traçabilité des denrées est opéré par l'équipe d'animation afin de limiter les risques de TIAC.<sup>2</sup> Diverses activités sont ensuite proposées, activités manuelles, jeux et jouets, jeux libres, projet club.

Un animateur est dédié à l'accueil des parents, afin de garantir la sécurité des enfants pour qu'ils soient pris en charge par une personne autorisée, ainsi que faire les retours aux parents sur le déroulement de la journée de leurs enfants.



---

<sup>2</sup> Toxiinfection alimentaire collective

## DE 6 A 11 ANS : LE PERISCOLAIRE PRIMAIRE

### DESCRIPTIF DES LOCAUX, DE L'ENVIRONNEMENT :

Situé dans l'espace sportif et culturel, le centre dispose de plusieurs espaces dont un gymnase. L'espace sportif et culturel est situé juste à côté l'école élémentaire. Le lien entre les deux établissements se fait à pied via un portail qui permet une transition en toute sécurité.



### LES LOCAUX :

- Deux salles de restauration
- Deux salles d'animation.
- Une salle complémentaire.
- Un Gymnase
- Une cuisine avec un équipement professionnel.
- Plusieurs sanitaires.
- Le bureau de la direction.
- Une salle de pause pour les animateurs, avec vestiaire.

### LES ESPACES COMPLEMENTAIRES :



- Un grand espace de jeux à l'extérieur dans la cour de l'école
- Un espace rendu disponible par la commune de Mittelhausbergen pour du jardinage

### CAPACITE MAXIMUM DE LA STRUCTURE.

Capacité d'accueil maximale de la structure en périscolaire :

La capacité maximum sur les temps de la pause méridienne ainsi que sur les temps périscolaires du soir est de 140 enfants selon le procès-verbal de la commission de sécurité des locaux. Selon les taux d'encadrements de la législation en vigueur, la structure accueille jusqu'à 112 enfants pour une équipe de 8 animateurs. Celle-ci est déclarée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### LES PERIODES D'OUVERTURE.



- L'accueil périscolaire se fait les lundis, mardis, jeudi et vendredi sur l'année scolaire.
- Les horaires d'accueils sont de 11h45 à 13h30 et de 16h15 à 18h30.

---

## LE PUBLIC ACCUEILLI.

Age des enfants : de 6 à 11 ans scolarisés dans la commune de Mittelhausbergen.

---

### L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

« Tous les enfants ont les mêmes droits et notamment celui d'accéder aux loisirs. L'enfant en situation de handicap pourra être accueilli, avec la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé défini avec la famille et si besoin, les intervenants spécialisés, (médecin, éducateur.).

L'adaptation sera recherchée pour permettre l'accession au maximum d'activités. Suivant les situations, il pourra être indispensable de mettre en place des moyens de compensation du handicap (matériels, humains). » Le but est de permettre aux enfants en situation de handicap de ne pas se sentir à l'écart, et d'être intégré au reste du groupe.

---

### L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PLUS DE SIX ANS

L'accueil des enfants de plus de six ans se fait dans plusieurs espaces dédiés, comme la salle d'activités sur les temps périscolaires, le gymnase, la salle de restauration ou bien la cour de l'école. La salle d'activité dispose d'un équipement qui leur est adapté, avec également des espaces de lecture, jeux de société, dessins...

Durant les activités du soir les enfants ont les possibilités de jouer librement et toujours sous l'encadrement d'un adulte dans ces différents espaces dédiés, mais aussi de participer aux multiples activités proposées par l'équipe d'animation. Tout au long de l'année, l'équipe d'animation proposent aux différents enfants des « projets clubs », projets d'animations de 6 à 9 séances auxquels les enfants peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent.

## LES PROJETS CLUBS

### PRESENTATION

Les « projets clubs » sont des projets d'animations réalisés par tous les membres de l'équipe d'animation tout au long de l'année sur l'accueil périscolaire du soir. Ils sont composés de 6 à 9 séances reliées par une thématique commune, visant la découverte culturelle, artistique ou sportive d'un domaine.

A travers ces projets, les animateurs visent à atteindre des objectifs pédagogiques en lien avec le projet pédagogique de la structure, tout en partageant un domaine de compétences qui leur est cher.

---

### POUR QUI ?

Ces projets sont proposés pour tous les accueils. Les animateurs adaptent donc leurs activités en fonction des besoins et des caractéristiques des tranches d'âge dont ils ont la charge.

Au niveau des élèves d'élémentaire, l'organisation fonctionne sous forme d'inscriptions de la part des enfants après qu'une communication leur ait été faite par l'animateur en charge du projet en question ; ainsi qu'une affiche à destination des parents.

Nous estimons qu'il est compliqué de fidéliser un enfant de moins de 6 ans, à l'école maternelle sur une durée aussi longue. Ainsi, les projets proposés avec cette tranche d'âge fonctionnent au jour le jour, selon les envies des enfants le jour de l'activité. Un enfant pourra donc participer à toutes les séances du projet s'il le souhaite, comme à une seule ou encore 3 séances isolées.

Les animateurs conçoivent leurs projets en fonction de ce cadre et en sont les garants.

---

### QUAND ?

Quatre sessions de projets clubs sont réalisées tout au long de l'année, entre chaque période de vacances scolaires. Le début de l'année est consacré à la planification et la préparation des différents projets pour les animateurs.

Ainsi, les projets sont répartis de manière égale entre les différentes périodes inter vacances.

### LE POINT D'ORGUE AUX PROJETS : LES SOIREEES CLUBS

Tous les projets clubs se clôturent dans la mesure du possible par une « soirée club ». Véritable point final au projet lors de la dernière séance, cette séance est conçue dès la préparation du projet à être ouverte aux parents afin qu'ils puissent partager avec leurs enfants et l'animateur les efforts réalisés durant le projet aussi bien par les enfants que les animateurs.



Il est important pour nous de permettre l'intégration des parents à la vie de la structure ; voir ce que leurs enfants ont réalisés, jouer avec eux...

Cette démarche a également le but de valoriser le travail des animateurs, trop souvent cataloguer comme des surveillants et non comme de véritables acteurs de co-éducation.

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'Escal' Jeunes est composé d'une équipe de 14 salariés. Ils assurent les fonctions et missions correspondant à leurs postes respectifs. Des temps d'échanges et de réunion sont organisés régulièrement entre les membres de l'équipe afin de coordonner les démarches pédagogiques de l'ensemble du personnel.

### PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

Fonction	Prénom – Nom	Qualifications
Directrice	Lola Monclin	BAPAAT + BPJEPS LTP
Directeur adjoint	Benjamin Fohr	BPJEPS LTP
Directeur adjoint suppléant	Thomas Ruff	BAFA + en cours de formation BAFA
Animatrice	Lauriane Darigny	BAFA
Animatrice	Vanessa Nunez-Dirment	DEJEPS
Animatrice	Alicia Gruber	CAP petite enfance
Animatrice	Sandrine Blaise	En cours de formation BAFA
Animatrice	Philomène Sgambati	BAFA + CQP Péri-scolaire
Animatrice	Sophie Mchedlishvili	CPJEPS
Animateur	Laurentiu Dirment	BE1
Animatrice	Lou-Anne Zimmerman	En cours de Licence – Sciences de l'éducation
Animateur	Marouan Lakehal	BAFA
Animatrice	Sara Rotol	CPJEPS
Animatrice	Aude Fuchs	BAFA

## LES MISSIONS DE CHACUN EN FONCTION DES POSTES

### LE DIRECTEUR

- } Il est responsable des enfants, du personnel et du bon déroulement de l'accueil
- } Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- } Il est garant de la loi et des réglementations afférentes aux ACM
- } Il est garant du projet pédagogique : de son élaboration, de sa mise en œuvre tout au long du séjour ainsi que de son évaluation
- } Il a la charge de la bonne tenue des documents administratifs
- } Il se charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- } Il est responsable du suivi et de l'évaluation des animateurs stagiaires
- } Il joue un rôle formateur auprès des animateurs
- } Il impulse et soutient les projets de l'équipe d'animation
- } Il prépare et anime les réunions de l'équipe pédagogique
- } Il assure les relations avec les parents
- } Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents
- } Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs
- } Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- } Il prend connaissance des informations concernant les Fiches Sanitaire de Liaison

### LES ANIMATEURS

- } Ils assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, en identifiant leurs besoins, tout en gardant des distances professionnelles et des réserves faces aux rôles que l'enfant nous fait jouer (parents, grand frère, surveillant, amoureux)
- } Ils sont garants de la réglementation
- } Ils sont responsables de chaque enfant
- } Ils construisent une relation de qualité avec les enfants en ayant une attitude d'écoute, de disponibilité, de tolérance et de bienveillance
- } Ils collaborent au sein de l'équipe et s'appliquent au respect de chacun, à la prise de parole, à l'écoute, à l'initiative, en n'hésitant pas à exprimer leurs idées et opinions
- } Ils aident l'enfant à se socialiser à travers différentes activités et la vie quotidienne
- } Ils encadrent et animent de manière dynamique les activités, de la préparation au rangement du matériel utilisé, en veillant à les adapter à la capacité du public
- } Ils participent activement à la mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités, et aux réunions qui en découlent
- } Ils organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants en lien avec le thème de l'ACM
- } Ils organisent et rythment le déroulement de la journée

- } Ils veillent à avoir le souci d'une cohérence dans leur travail auprès des enfants
- } Ils veillent au bon déroulement des repas des enfants
- } Ils observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signalent au responsable de la structure le cas échéant
- } Ils sont ponctuels, responsables et enthousiastes
- } Ils respectent le devoir de confidentialité
- } Ils n'hésitent pas à demander de l'aide
- } Ils s'adaptent et travaillent en équipe
- } Ils s'enrichissent grâce aux échanges avec les autres animateurs

## LES MODALITES DE L'ORGANISATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION.

L'équipe d'animation se retrouve régulièrement sur des temps de réunion afin de dialoguer sur les modalités de l'organisation. Ce temps permet également d'échanger sur les idées de projets d'animations et d'élaborer de nouveaux projets.

Il sert aussi à la direction à transmettre ses consignes et informations relative à la structure ou celles des enfants/familles, mais également d'écouter et de partager avec son équipe d'animation. La coordination entre tous les acteurs permet de garantir un accueil qualitatif et professionnel.

L'équipe pédagogique dispose également d'un temps de préparation dédiés aux projets d'activités ou projets d'animations de 2heures par semaine.

PHOTO équipe

## ACCUEIL DE LOISIRS & MERCREDIS

### LES LOCAUX.



### DESCRIPTIF DES LOCAUX, DE L'ENVIRONNEMENT :

Situé dans l'espace sportif et culturel, le centre dispose de plusieurs espaces dont un gymnase. L'espace sportif et culturel est situé juste à côté l'école élémentaire. Le lien entre les deux établissements se fait à pied via un portail qui permet une transition en toute sécurité.

### LES LOCAUX :

- Deux salles de restauration
- Deux salles d'animation.
- Une salle complémentaire.
- Un Gymnase
- Une cuisine avec un équipement professionnel.
- Plusieurs sanitaires.
- Le bureau de la direction.
- Une salle de pause pour les animateurs, avec vestiaire.

### LES ESPACES COMPLEMENTAIRES :

- Un grand espace de jeux à l'extérieur dans la cour de l'école
- Un espace rendu disponible par la commune de Mittelhausbergen pour du jardinage

### CAPACITE MAXIMUM DE LA STRUCTURE.

Capacité d'accueil maximale de la structure en périscolaire :

- La capacité maximum est de 80 enfants dont 30 enfants de moins de 6 ans ; celle-ci est déclarée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## LES PERIODES D'OUVERTURE.

L'accueil périscolaire se fait tous les mercredis et vacances scolaires sur l'année scolaire. Les horaires d'accueils sont de 8h00 à 18h30.

Le centre est fermé pendant trois semaines durant le mois d'Août ainsi qu'une semaine pendant les vacances de Noël.

## LE PUBLIC ACCUEILLI.

- . Age des enfants : de 3 à 11 ans scolarisés dans la commune de Mittelhausbergen et hors commune également.

## L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

« Tous les enfants ont les mêmes droits et notamment celui d'accéder aux loisirs. L'enfant en situation de handicap pourra être accueilli, avec la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé défini avec la famille et si besoin, les intervenants spécialisés, (médecin, éducateur.).

L'adaptation sera recherchée pour permettre l'accession au maximum d'activités. Suivant les situations, il pourra être indispensable de mettre en place des moyens de compensation du handicap (matériels, humains). » Le but est de permettre aux enfants en situation de handicap de ne pas se sentir à l'écart, et d'être intégré au reste du groupe.

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### PERSONNEL PRESENT LORS DES ACCUEILS DE LOISIRS

<b>Fonction</b>	<b>Prénom- Nom</b>	<b>Qualifications</b>
<i>Directrice</i>	Lola Monclin	BAPAAT + BPJEPS LTP
<i>Directeur adjoint</i>	Benjamin Fohr	BPJEPS LTP
<i>Directeur adjoint suppléant</i>	Thomas Ruff	BAFA + en cours de formation BAFD
<i>Animatrice</i>	Alicia Gruber	CAP petite enfance
<i>Animatrice</i>	Sandrine Blaise	En cours de formation BAFA
<i>Animatrice</i>	Sophie Mchedlishvili	CPJEPS
<i>Animateur</i>	Marouan Lakehal	BAFA

*Animatrice*

Sara Rotol	CPJEPS
------------	--------

---

## LES MODALITES DE L'ORGANISATION DE L'EQUIPE D'ADULTES

L'équipe d'animation se retrouve en amont sur plusieurs temps de réunions afin d'échanger sur les thématiques des activités et de pouvoir par la suite proposer aux familles un programme d'animation. Ces réunions sont menées par le directeur ou le directeur adjoint, afin de coordonner les différents projets de chacun des acteurs en fonction des moyens humains, matériels et financiers.

Une fois les inscriptions des enfants validées l'équipe se revoit autour d'une table, cela permet de finaliser le programme mais aussi de voir la partie organisationnelle des différentes journées.

Chaque période de vacances est organisée autour d'une thématique qui lui est propre ; pouvant aller de la fête d'Halloween à la découverte de l'histoire du Petit Prince en passant par l'apprentissage des émotions avec l'univers des Schtroumpfs.

Ces thèmes ont pour but de créer une atmosphère permettant la découverte culturelle de nouveaux horizons aux enfants, ainsi que les plonger dans un imaginaire commun et ludique. Les actions d'animation de l'équipe sont orientées vers cet ambiance créée ensemble en suivant une ligne directrice commune.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

« LA SOCIABILISATION A TRAVERS LA VIE EN COLLECTIVITE »		
La <b>SOCIALISATION</b> représente le processus par lequel un <b>ENFANT</b> apprend et intériorise les normes et les valeurs de la vie en société		
Intention Pédagogique	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	Critères d'évaluation
<b>Favoriser l'autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux coopératifs</li> <li>• Forum des envies des enfants – Boite à idée</li> <li>• Participer au rangement</li> <li>• Laisser les enfants gérer une activité</li> </ul>	<p>50% des enfants participent à des jeux coopératifs</p> <p>50% des enfants proposent leurs idées</p> <p>Tous les enfants participent au rangement des activités et rangent leurs affaires</p> <p>50% des enfants accompagnent l'animateur sur un temps d'activités</p>
<b>Améliorer l'entraide.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des binômes pendant des activités.</li> <li>• Favoriser l'entraide entre les petits et les grands en proposant des jeux</li> <li>• Mise en place de partenariat intergénérationnel</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent à des activités en binôme</p> <p>70% des enfants participent à des jeux petits-grands</p> <p>50% des enfants participent au partenariat mis en place</p>

<p>Créer un climat de confiance entre les enfants et les animateurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la libre expression</li> <li>• Créer des moments d'échanges en groupe</li> <li>• Avoir droit au désintéressement</li> </ul>	<p>Tous les enfants expriment leurs idées, envies.</p> <p>Tous les enfants choisissent de participer ou non aux activités</p>
<p>Apprendre à gérer ses émotions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum des émotions</li> <li>• Sensibiliser à travers le théâtre, la gestion des émotions et la notion de consentement</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent au forum</p> <p>Baisse du nombre de conflit</p>

**« LA NOTION DE RESPECT AU PERISCOLAIRE »**

Au periscolaire, je respecte les personnes et les choses qui m'entourent.

"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants."

Intention pédagogique	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	Critères d'évaluation
<p>Favoriser le respect de la nature et des animaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mises en place de club en lien avec les animaux               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier jardin</li> </ul> </li> <li>• Sortie nature et activités en extérieur</li> <li>• Mise en place d'un recyclage des déchets alimentaire</li> </ul>	<p>50% des enfants participent au club canin ou aux ateliers jardin</p> <p>Tous les enfants participent à des activités en extérieur</p> <p>Tous les enfants jettent leurs déchets dans la poubelle à composte</p>

<p>Comprendre la notion de respect dans le sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de projet sport pour différentes tranches d'âge</li> <li>• Appliquer les consignes données par l'animateur</li> <li>• Respecter les règles du jeu</li> </ul>	<p>50% Des enfants participent à des activités sportives</p> <p>Tous les enfants respectent les consignes</p> <p>Tous les enfants respectent les règles</p>
--	---	---

« DEVELOPEMENT CULTUREL »		
<p>Permettre aux enfants d'enrichir leurs capacités et la découverte de nouvelles activités épanouissantes.</p>		
Intention Pédagogique	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	MOYENS DE L'EVALUATION
<p>Développer et découvrir des nouvelles passions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à des sorties culturelles (expositions, spectacles, pièces de théâtre...)</li> <li>• Développer leur culture musicale</li> <li>• Forum des passions pour accompagner à la mise en place</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent à 1 sortie minimum</p> <p>50% des enfants participent à un temps Tintamardi</p> <p>10 Cantine musicale dans l'année</p> <p>Tous les enfants font part de leurs envies de découverte et/ou de partage</p>
<p>Valoriser son pays, ses origines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de la cuisine inspirée de différents pays</li> <li>• Temps d'échange entre les enfants</li> </ul>	<p>Proposé 6 recettes différentes dans l'année</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thèmes autour des différents pays</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent au moins à 1 forum par an</p> <p>3 pays mis en valeur par an</p>
--	---	--

Notre ACM n'a pas pour but de remplir les journées en enchainant les activités. Chaque enfant a la *possibilité de se retrouver face à soi-même* et de « ne rien faire » s'il le désire. Le concept d'ennui trop souvent décrié est pour nous une manière pour chaque enfant de *laisser libre court à son imagination et ou de reposer son esprit*.

*Au même titre que les adultes*, les enfants ont également besoin d'avoir l'opportunité de rester seuls et de se reposer quand ils le souhaitent. L'ACM a pour but de respecter le rythme de chaque enfant, et ce malgré qu'il soit différent d'une personne à l'autre. C'est pourquoi des espaces sont dédiés aux enfants ayant cette volonté lors des temps d'accueil afin de leur permettre d'être éloigné du bruit, plus au calme s'ils le souhaitent.

#### LA DIRECTION ET L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ESCAL' JEUNES.

Lola Monclin Directrice.

Benjamin Fohr Directeur adjoint.